

ALEFPA LA REVUE



LE DOSSIER

Accompagner
l'enfance,
une mission
historique au cœur
de nos actions

6

REGARDS CROISÉS

DÉPASSE,
accompagner
les enfants aux
vulnérabilités
multiples

14

LA TRIBUNE

Menacer
les associations,
c'est fragiliser
notre
démocratie

22

#5

Janvier
2026



SOMMAIRE.

ENGAGÉS ... 4
L'ALEFPA en Caraïbe



LE DOSSIER ... 6
Accompagner l'enfance, une mission historique au cœur de nos actions

REGARDS CROISÉS ... 14
« DÉPASSE », un projet pour accompagner les enfants aux vulnérabilités multiples

LA RSE ... 18
Pilier sociétal : la qualité au cœur de notre engagement

MÉTIER DE / PORTRAIT DE ... 20
Conseiller en insertion professionnelle, portrait de Samia Bruneau et témoignage d'un jeune accompagné

LA TRIBUNE ... 22
Menacer les associations, c'est fragiliser notre démocratie

EN IMAGES... ... 24

ACTUALITÉS ... 26



ÉDITO.

de Daniel DUBOIS
Président de l'ALEFPA



Accompagner l'enfance !

Accompagner l'enfance fragilisée est au cœur de la mission de l'ALEFPA depuis sa création en 1959 avec son premier établissement dédié aux enfants et adolescents en difficulté, la « Communauté Albert Châtelet » à Mérignies dans le département du Nord. Aujourd'hui, 67 ans plus tard, nous sommes toujours convaincus qu'un enfant, quel que soit son parcours, son handicap ou les difficultés auxquelles il fait face, a droit à un environnement qui lui permette de se construire, de choisir, d'essayer et parfois de se tromper. C'est pourquoi nos équipes sont aux côtés des plus jeunes pour leur permettre de grandir, de s'affirmer peu à peu, et en toute sérénité d'entrer dans leur vie d'adulte.

Qu'il soit fragilisé par le contexte social d'où il est issu ou du fait d'un handicap, d'une maladie, d'un accident de parcours, l'enfant a besoin de s'essayer, d'apprendre de ses réussites comme de ses erreurs. Pour grandir il lui faut se découvrir, progresser, et cela en dépit de ses vulnérabilités. Dès lors qu'il est sous notre responsabilité nous devons lui offrir les conditions de son développement : c'est-à-dire un cadre sécurisant, un accompagnement éducatif exigeant et bienveillant et la conviction profonde que son potentiel mérite d'être révélé.

Les professionnels de l'ALEFPA n'ont pas comme mission de se substituer aux enfants qu'ils accompagnent, ils sont tels des jardiniers qui prennent soin des fleurs qu'ils cultivent et aident à leur épanouissement ; ils sont là pour que chaque enfant trouve sa place, comprenne quelles sont ses forces, accepte ses limites. En somme, ils sont à ses côtés aujourd'hui pour qu'il devienne acteur de son avenir.

Le lieu d'accueil de l'enfant sera en quelque sorte le terreau de son émancipation. L'accompagnement éducatif servira d'engrais et de tuteur et devra lui apporter les outils nécessaires à son développement.

Grandir, c'est se construire et devenir un citoyen à part entière, c'est devenir quelqu'un qui a pu trouver une place dans la société. Cette place est toujours à prendre, pour les enfants accueillis dans nos établissements, comme pour tout un chacun, elle n'est jamais accordée d'avance. Elle doit être construite à travers des choix, des savoirs et des compétences à développer, des savoir-être et des savoir-faire à acquérir. En somme c'est une éducation à élaborer pour rendre possible l'entrée dans la vie adulte.

Notre projet associatif repose sur la croyance en l'autodétermination et dans le pouvoir d'agir : accompagner un enfant, c'est croire en lui et en son potentiel. Et cela dans le quotidien de nos établissements, mais également dans la dynamique générale de notre grande et belle association. Ainsi découvrirez-vous dans ce dossier notre engagement pour l'émancipation, l'accès à la citoyenneté des jeunes, au quotidien comme au fil des innovations, nombreuses, de nos équipes sur ces domaines.

Accompagner l'enfance, accompagner chacun dans son projet, c'est croire en l'humanité. Accompagner l'enfance fragilisée, c'est préparer une société où chaque jeune peut grandir, devenir et trouver sa juste place.



L'engagement... c'est dans l'ADN de la famille...

À l'ALEFPA, l'engagement repose sur une conviction laïque et humaniste pour laquelle chaque individu, quelle que soit sa fragilité, possède une dignité inaliénable et un potentiel de citoyenneté.

Maryse Preira, administratrice déléguée de la Guadeloupe

J'ai grandi dans une famille nombreuse très impliquée dans la vie sociale, culturelle et sportive. Il me revient le souvenir de notre grande table familiale où il y avait toujours deux à trois couverts supplémentaires pour accueillir un enfant ou alors quelqu'un qui avait faim. Aussi, dès mon plus jeune âge, je suis tombée dans la marmite. Aujourd'hui encore, dès lors que mon action permet de remettre l'Homme debout, je m'y atèle sans me poser de questions et sans relâche. C'est dans l'ADN de la famille.

“ S'ENGAGER AU SEIN D'UNE ASSOCIATION COMME L'ALEFPA, CE N'EST PAS SIMPLEMENT DONNER DE SON TEMPS, C'EST CHOISIR DE SE TENIR AUX CÔTÉS DE CEUX QUE LA VIE A MALMENÉ. ”

C'est donc bien naturellement que j'ai accepté de devenir membre du COS de Guadeloupe puis quelques années après d'entrer au Conseil d'administration de l'ALEFPA. La cause était noble et ce d'autant que mon père, Raymond Guillot, est à l'origine de l'implantation de l'ALEFPA en Guadeloupe.

En 2017, l'ALEFPA à la Guadeloupe comptait une cinquantaine de salariés, elle a beaucoup grossi depuis et atteint plus de 300 salariés aujourd'hui. L'histoire de l'ALEFPA en Guadeloupe a commencé au tournant des années 80 avec l'implantation de l'IME Denis Forestier, du SESSAD Jocelyne Coudair - qui porte aujourd'hui le nom de celle qui en a été l'administratrice du territoire - et de l'ESAT La Ravine Bleue. Depuis cette première époque, la qualité du travail réalisé par les équipes au quotidien auprès des personnes accueillies, l'expertise de la Direction Générale ont permis à l'ALEFPA d'être retenue pour la reprise d'établissements en grande difficulté, ce qui est une marque de confiance des financeurs.

Aujourd'hui, l'ALEFPA à la Guadeloupe connaît une belle dynamique, elle compte bien d'autres établissements : la Communauté 360, le CHRS Sianka (accueil de jour et accueil de nuit), l'Accueil des femmes victimes de violences, une Pension de

famille, la MECS Kannel, un SMJPM (Service de Mandataires Judiciaires pour la Protection des Majeurs), et à Marie-Galante un SESSAD, un IME, et un ESAT.

En décembre 2025, l'ouverture des Lits Halte Soins Santé à Basse-Terre a été celle du cinquième service de ce genre pour l'ensemble de la France et le seul implanté en Outre-Mer. En février 2026 aura lieu l'ouverture des Lits Halte Soins Santé à Pointe-à-Pitre.

S'engager au sein d'une association comme l'ALEFPA, ce n'est pas simplement donner de son temps, c'est choisir de se tenir aux côtés de ceux que la vie a malmené. Cela permet de transformer des trajectoires de vie brisée en parcours de reconstruction.

Je mobilise mes contacts pour faire avancer les dossiers. Qu'il s'agisse de personnes en situation de handicap, de femmes victimes de violences, de personnes sans domicile fixe ou de grands marginaux, l'engagement devient un acte de résistance contre l'exclusion.

Je travaille en synergie avec l'équipe de la Direction Territoriale. Celle-ci est très dynamique et efficace que ce soit pour la recherche de terrains ou de bâti ou la réponse aux appels à projet. Je mets mes connaissances et mes contacts à leur service chaque fois qu'ils leur sont utiles. Ensemble, nous sommes vigilants pour que les décisions soient prises au mieux des intérêts de ceux que l'ALEFPA accompagne en Guadeloupe. Nous avançons grâce à un travail régulier avec l'équipe de la Direction Territoriale. Aussi, je n'hésite pas à mobiliser tous mes contacts pour faire avancer nos projets.

En devenant bénévole on donne du sens à sa vie car on s'engage pour une cause qui nous tient à cœur, et être bénévole à l'ALEFPA, c'est prendre part à une aventure humaine et citoyenne. C'est aussi apporter sa pierre à la réalisation d'une société plus solidaire, plus fraternelle et plus juste. Mais selon moi c'est plus que cela encore puisque c'est faire vivre les valeurs qui sont celles de l'intérêt général, du respect et du « Vivre ensemble », dans toute sa richesse et sa diversité.

L'engagement à l'ALEFPA est une aventure humaine exigeante mais profondément gratifiante.

“ Engagés chaque jour pour faire de nos valeurs des réalités pour tous – «Pas sé on (lan)men ka lavé lot!» Un proverbe caribéen qui se traduit par «une main ne peut pas se laver seule, il faut l'autre» : on ne réussit qu'ensemble, grâce à la solidarité et au soutien mutuel. ”



DÉPLACEMENT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ALEFPA : DEUX SEMAINES CONSTRUCTIVES

Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin et Marie-Galante, la délégation a vécu deux semaines intenses de rencontres et de solidarité, auprès des professionnels, des personnes accompagnées et des partenaires institutionnels.

GADELOUPE

► Inauguration des nouveaux locaux du SMJPM

Le 22 octobre, l'ALEFPA a inauguré les nouveaux locaux du Service de Mandataire Judiciaire à la Protection des majeurs (SMJPM) de Pointe-à-Pitre. Ces espaces modernes améliorent à la fois le confort d'accueil pour les personnes protégées et les conditions de travail des

professionnels. Créé en 2020, le SMJPM Guadeloupe a vu sa capacité passer de 100 à 500 mesures financées par la DEETS*, confirmant une croissance continue et une confiance

renouvelée dans la qualité du service rendu. Aujourd'hui, 17 salariés accompagnent près de 480 majeurs protégés à travers la Guadeloupe et ses dépendances, notamment Marie-Galante et Désirade.

► Un nouveau dispositif à Basse-Terre : les Lits Halte Soins Santé (LHSS)

Ce dispositif médico-social a ouvert ses portes le 23 octobre pour sept personnes en grande vulnérabilité, qui nécessitent un suivi infirmier et médical adapté pour se rétablir dans un cadre bienveillant. L'objectif : accompagner leur santé, mais aussi leur offrir des conditions favorisant leur rétablissement et leur dignité.



MARIE-GALANTE

► Une reprise d'activités cohérente avec le projet associatif

Depuis août 2025, l'ALEFPA a repris une partie des activités de l'APAEI (Association des Parents et Amis des Enfants Inadaptés) de Marie-Galante sur décision du tribunal judiciaire. Notre association gère donc aujourd'hui des établissements qui correspondent pleinement à son expertise médico-sociale, au bénéfice des personnes en situation de handicap : un SESSAD, un IME, et un ESAT.



MARTINIQUE

► Une signature historique avec la SIMAR

À Fort-de-France, l'ALEFPA et la SIMAR - Société Immobilière de Martinique - ont signé le bail des établissements de Lakou Rosannie Soleil, scellant un partenariat solide et porteur d'avenir. Cette étape majeure ouvre aussi la voie à la création des premières résidences autonomie des Antilles : une innovation sociale et médico-sociale portée par l'ALEFPA, la SIMAR et leurs partenaires publics, au service des personnes âgées de Martinique.

► Focus sur Lakou Rosannie Soleil

Composé de 57 logements, ce projet mixte est situé sur la commune de Fort-de-France, géré par l'ALEFPA et propriété de la SIMAR, il regroupe un centre d'hébergement et de réinsertion sociale de 21 logements, une maison relais de 16 logements, une résidence d'accueil de 20 logements, un espace rencontre parents-enfants. Sans oublier les bureaux pour les services administratifs et sociaux et les locaux d'archives d'environ 700 m².

SAINT-MARTIN

► Le handicap devient une cause commune

Une nouvelle étape vient d'être franchie avec la signature du bail entre l'ALEFPA et la SEMSAMAR** pour l'installation de la Communauté 360. Ce dispositif vise à mieux coordonner l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs familles sur le terrain, pour que personne ne soit laissé seul face aux difficultés.

* Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

** Unique aménageur, bailleur social et opérateur immobilier présent à Saint-Martin, en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique

LE DOSSIER .

ACCOMPAGNER L'ENFANCE, UNE MISSION HISTORIQUE AU CŒUR DE NOS ACTIONS

“ LE DEVOIR
DU PHILOSOPHE EST
DE CHERCHER À RENDRE
LES IDÉES CONFUSES
AUSSI CLAIRES ET
AUSSI DISTINCTES
QUE POSSIBLE. ”

Gaston Berger



ENFANCE

Selon l'étymologie latine, infans a donné enfance. C'est l'âge qui précède l'accès au discours rationnel, in-fans = sans parole. Tout petit, le bébé babille seulement, puis vers trois ans devenant enfant, sans avoir complètement accès à la pensée rationnelle, il accède à une forme expressive de communication.

Catherine de Broucker, professeur de philosophie, Secrétaire Générale

Pourtant, longtemps le sentiment de l'enfance n'existait pas, on ne reconnaissait pas dans cette première période de la vie humaine une étape spécifique. De nombreux facteurs à cela ; d'abord, le fait que l'enfant était considéré comme un adulte en réduction sans réels besoins spécifiques. Le fait aussi qu'avant la démocratisation de la scolarisation, dès huit ans, parfois six ou sept, les enfants travaillaient. L'éducation s'effectuait avant tout par l'intégration la plus rapide possible au monde adulte, dans l'univers du travail. L'industrialisation massive de l'Europe au 19^e a happé les enfants dans l'enfer des fabriques, le plus grand nombre passait de la petite enfance à l'âge adulte, sans transition. La période que nous nommons l'adolescence n'existait pas.

À la fin du 18^e siècle, cette représentation a commencé à se modifier. Dans *Émile ou de l'Éducation* (1762), Jean-Jacques Rousseau présente distinctement l'enfant comme fondamentalement différent de l'adulte, il insiste sur les différentes étapes de son développement et sur la nécessité de le traiter de manière adaptée à sa croissance. Depuis cette époque, d'autres comme John Locke, puis les penseurs des Lumières et surtout ceux du 20^e siècle vont porter sur l'enfant un autre regard, celui d'un être de droit dont la dignité est incontestable.

Dans les sociétés antiques, l'enfant était le plus souvent considéré comme un bien, non comme un individu doté de droits, il était propriété de ses parents et monnaie d'échange pour sceller des unions ou consolider la transmission du patrimoine.

Aujourd'hui, l'enfant est reconnu dans sa spécificité, tant sur le plan de sa constitution physique, psycho-

logique et émotionnelle, il est un individu ayant ses propres droits, droit à l'éducation, droit à la protection, droit aux soins.

L'enfance est de nos jours reconnue comme la période de l'existence humaine où le futur se joue. Or c'est aussi la période de la plus grande vulnérabilité. Cet état n'est ni le fait de la maladie, ni le fait d'une cause accidentelle, c'est une vulnérabilité fondamentale. Totalement dépendant à sa naissance, le petit de l'homme est un être inachevé et en devenir, soumis aux conditions de son existence telles qu'elles lui sont faites par l'environnement qui l'accueille à sa naissance. Il n'était pas candidat à la vie, il n'a pas choisi d'être là, mais il est là. Tantôt choyé par des parents aimants, tantôt enfant roi surinvesti, tantôt victime d'adultes malveillants, l'enfant subit les conséquences heureuses ou négatives liées à son sort.

Par nature vulnérable, son immaturité lui fait courir des risques infinis puisque sa dépendance est à la fois physique, cognitive, émotionnelle, sociale et légale, contrairement aux autres formes de dépendances qui échoient aux adultes.

Pourtant la vulnérabilité absolue de l'enfant n'annule ni sa dignité ni son droit tout aussi absolu au respect de sa personne. Bien au contraire, l'enfant se présente devant nous adultes, comme nous faisant obligation de prendre soin de lui, il nous met face à notre devoir d'humain de le prendre en charge et de lui apporter tout ce qui contribuera à son développement le plus harmonieux possible. Ainsi l'enfant est source de lien. Son arrivée dans la vie lie et relie les adultes, le couple parental se forme, le lien social s'incarne.

ACCOMPAGNER CHAQUE ENFANT DANS SON PROJET, UNE AMBITION DEPUIS TOUJOURS

En 1959 dans les Hauts-de-France, un enseignant, un peintre et un économiste s'engagent dans la création d'établissements et lieux d'accueil pour redonner des perspectives aux jeunes en difficulté. Leur volonté : lutter contre les représentations stigmatisantes d'une jeunesse dite « inadaptée ». Plus de 65 ans plus tard, l'ALEFPA, en phase avec son temps, continue d'accompagner l'enfance et la jeunesse avec la même conviction : **chaque enfant a des potentialités, il suffit qu'il ou elle soit « accompagné dans son projet ».**

Voici dans ce dossier quelques exemples qui illustrent la capacité de l'association à innover pour offrir à la jeunesse le présent et l'avenir qu'elle mérite.



ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS GRÂCE À DES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES

Les nouvelles formes d'accueil et de protection : témoignage de Francis Ferreira, Directeur Territorial



Francis Ferreira,
Directeur Territorial Grand-Est

“ NOS PROJETS NE NAISSENT
PAS D'UN PRINCIPE ABSTRAIT,
MAIS D'UNE AMBITION ASSOCIATIVE
ET DE CE QUE NOUS VOYONS,
ENTENDONS ET ÉPROUVONS CHAQUE
JOUR SUR LE TERRAIN. ”

L'équipe porteuse de notre projet territorial Grand-Est s'attache à développer et innover non pas par principe mais par notre volonté associative de répondre aux besoins sociaux pas ou mal pris en charge et que l'on observe chaque jour sur le terrain de la pratique. Levier de motivation et d'épanouissement au travail pour les équipes, trouver des réponses, apporter des solutions, se réorganiser pour améliorer l'accompagnement des publics, c'est le chemin pris dans le droit fil de notre dynamique à l'ALEFPA.

Depuis quelques années, pour agir efficacement en protection de l'enfance et dans le champ du handicap, nous avons étendu nos capacités d'accueil et développons différents modèles : MECS* de petites capacités, services mobiles de soutien pour les enfants à double vulnérabilité, services d'intervention en milieu familial, accompagnements dans le logement à la majorité. Nous avons cette année repris un ESAT et un foyer d'hébergement qui nous permettent d'offrir des possibilités progressives d'accueil. C'est aussi une opportunité nouvelle pour y accueillir des jeunes sans solutions, en risque de rupture d'accompagnement par l'ASE à la majorité, et pourtant porteur d'un handicap.

“ **CHERCHER DES RÉPONSES JUSTES, C'EST FINALEMENT RESTER FIDÈLES À NOTRE MISSION : ACCOMPAGNER CHACUN DANS SON PROJET, DANS SON PARCOURS ET SOUTENIR SA CAPACITÉ À AGIR ET À SE PROJETER.** ”

Notre stratégie de développement territorial est ainsi guidée par les problèmes rencontrés dans le quotidien et pour lesquels nous comptons d'abord sur notre capacité à construire des réponses internes pour limiter les ruptures de parcours et pouvoir individualiser l'accompagnement au sens de permettre au sujet de trouver sa juste place... Les invariants de notre politique éducative conjuguent : permanence du lien, temps et qualité des rencontres entre l'adulte et l'enfant. Ils nourrissent l'ambition d'ajustement constant de notre organisation.

Répondre aux besoins sociaux de façon pertinente, c'est aussi s'inscrire dans un schéma territorial en complémentarité avec d'autres acteurs.



À la MECS d'Auxerre, tout est fait pour offrir des moments de convivialité aux enfants.

Nous ouvrons actuellement une nouvelle unité de vie pour des enfants de 3 à 6 ans afin de permettre une partie de réponse au problème d'engorgement des foyers départementaux de l'enfance du territoire.

Ces derniers assurant des missions d'accueil, d'observation et d'orientation doivent répondre à des placements de courts termes. Force est de constater qu'ils se sont progressivement transformés en « MECS » par impossibilité d'orientations en aval des enfants accueillis.

Gageons que notre nouvelle unité sera plus adaptée à l'accompagnement d'enfants sur le moyen terme.

Pour rappel, la durée de placement moyen en institution est de deux ans mais recouvre des disparités fortes entre quelques semaines et quelques années quand le retour en famille ou l'orientation vers un autre mode d'accompagnement n'est pas possible.

Dans le souci constant d'ajuster nos capacités d'accompagnement, il convient pour autant de nous garder d'être une institution totale au sens portée par Erving Goffman**. Ce dernier tout comme Michel Foucault ont mis en exergue le risque de « *normalisation des conduites* », de « *fabrication de l'individu docile* ». Notre but est bien l'émancipation de la personne. En d'autres mots : encourager sa liberté d'agir et de penser, réunir les conditions pour lui permettre de trouver sa place dans son environnement social.

L'acculturation progressive des principes d'autodétermination, le travail permanent de régulation et d'analyse des pratiques, la multiplicité des espaces d'échanges, les démarches qualité et éthique, les projets d'établissements, la promotion des droits des usagers, sont tout autant de garde fous à la primauté de l'organisation et sur le sujet.

* Maison d'Enfants à Caractère Social

** Sociologue et linguiste américano-canadien

EXTENSION DE LA MECS DE VITRY-LE-FRANÇOIS POUR LES PETITS CONFIÉS À L'ASE (3-6 ANS)

Soutenir le bon développement psychoaffectif dans un contexte de déliaison parentale, mettre en œuvre un travail d'accompagnement à la santé, d'inscription sociale et culturelle, d'instruction, sont des enjeux forts et obligent à une organisation opérante avec des moyens adaptés.

Dans une période où l'argent public se raréfie, où nos modèles économiques institutionnels sont contraints, nous priorisons les ressources humaines et la qualité d'encadrement dans les moyens alloués au projet. Nous en profitons, selon l'expression pour faire d'« une pierre deux coups ».

Au sein de notre Maison d'enfants Raymonde Aupetit, nous libérons de l'espace bâti en déplaçant un groupe « adolescent / jeune adulte » vers un accueil dans une maison individuelle et moins stigmatisante à un âge où à la fois, l'égo est en tension forte, et faire partie du groupe est essentiel. Nous réorganisons ainsi un lieu de vie déjà existant à la maison d'enfants Raymonde Aupetit avec quelques ajustements appropriés pour la création d'un groupe d'accueil « 3-6 ans » pour huit places.

L'ENFANCE EN CHIFFRES À L'ALEFPA (hors CMPP)



Le Centre Éducatif Fermé, un lieu spécifique pour les mineurs en rupture

L'ALEFPA gère un Centre Éducatif Fermé (CEF), en étroite collaboration avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse. L'ambition commune est d'offrir une seconde chance à des mineurs délinquants.

Les CEF représentent une alternative éducative à la seule incarcération. La sanction s'accompagne en effet d'un projet de réinsertion.



**DÉCOUVREZ
LA RÉSIDENCE
ARTISTIQUE
DU CEF DE DREUX**

Accompagner les mineurs délinquants

Au-delà, du volet répressif, les professionnels recréent un cadre structurant et stable pour la réinsertion dans la vie ordinaire. Cela commence par la reprise d'habitudes réglées : cours le matin, activités et ateliers l'après-midi.

L'accompagnement s'inscrit également dans une démarche d'ouverture progressive vers l'extérieur. Lorsque les jeunes sont prêts, ils participent à des stages au sein d'entreprises locales. Ces mises en situation, préparées avec rigueur par les équipes éducatives, leur permettent d'anticiper concrètement leur sortie et leur insertion dans la vie ordinaire.

En savoir plus sur les CEF : lire les articles pages 20 & 21 sur l'insertion professionnelle au CEF de Dreux.

Les Centres Éducatifs Renforcés : pour rompre avec le quotidien

L'ALEFPA gère quatre CER. Ce sont des structures spécialisées dans la prise en charge de mineurs délinquants pour lesquels un suivi éducatif classique en milieu ouvert ou en foyer a échoué et qui nécessitent un encadrement éducatif intense. Les CER proposent un dispositif de rupture temporaire dans un cadre éloigné de l'environnement habituel de ces jeunes.

L'intégration dans un CER se fait sur décision de justice (contrôle judiciaire, mesure de placement éducatif, ou aménagement de peine). Le placement est temporaire, il est prévu pour trois à six mois mais est renouvelable en fonction des besoins et des progrès constatés.

Les CER mettent en place un accompagnement éducatif intensif et personnalisé :

- ▶ **Encadrement strict et quotidien** : les jeunes sont accompagnés 24h/24 par une équipe éducative.
- ▶ **Activités de rupture** : séjour en pleine nature, travaux manuels, activités sportives ou culturelles.
- ▶ **Remobilisation scolaire et professionnelle** : cours et ateliers pour renouer avec la formation et l'emploi.
- ▶ **Travail sur la responsabilisation** : interventions de psychologues ou d'éducateurs pour comprendre les conséquences de leurs actes et modifier leur comportement.
- ▶ **Médiation sociale et familiale** : actions pour recréer un lien avec la famille lorsque cela est possible.

Ces dispositifs, CER et CEF visent à redonner des repères et une perspective d'avenir aux jeunes, ils sont aujourd'hui questionnés par le ministère de la Justice qui a décidé de mettre fin aux CEF. Un autre dispositif est annoncé. Lequel ? Cela reste à être précisé...



Les Pôles d'Appui à la Scolarité : l'ALEFPA et l'école réinventent l'inclusion

Nés de la Conférence Nationale du Handicap 2023, les Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) révolutionnent l'accompagnement des élèves à besoins particuliers. Cette coopération inédite entre l'Éducation nationale et des acteurs médico-sociaux comme l'ALEFPA repense en profondeur l'inclusion scolaire.

Les PAS accompagnent les enfants en difficulté – éducative, pédagogique ou liée à des besoins spécifiques – sans attendre de reconnaissance MDPH*. L'intervention se déclenche dès les premiers signaux pour prévenir les décrochages. Agir tôt permet ainsi d'éviter les ruptures de parcours scolaires.

Après expérimentation en 2024, le dispositif est déployé depuis septembre 2025 avec une ambition : des réponses rapides, sur mesure et coordonnées.

Un tandem opérationnel

Chaque PAS associe un Professeur des Écoles et un Éducateur Spécialisé ALEFPA. Leur mission : écouter familles et enseignants, élaborer un plan d'actions personnalisé (aménagements, matériel adapté, soutien éducatif), coordonner les interventions et agir sur tous les lieux de vie de l'enfant.

Au plus près des besoins

Mobile et flexible, l'équipe intervient au bureau PAS, à l'école ou dans des locaux communaux. Un espace accueillant favorise

la confiance et l'implication des parents dans le projet de leur enfant.

L'expertise ALEFPA au service de l'école

Riche de son expérience EMAS**, l'ALEFPA apporte analyse pluridisciplinaire et transfert d'expertise entre univers éducatif et médico-social. Résultat : une école plus inclusive et attentive aux singularités. En plaçant l'enfant au centre, les PAS construisent ainsi des parcours scolaires plus fluides et humains.

* Maison Départementale des Personnes Handicapées — ** Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation. Lire aussi l'article sur l'EMAS de Mayotte.

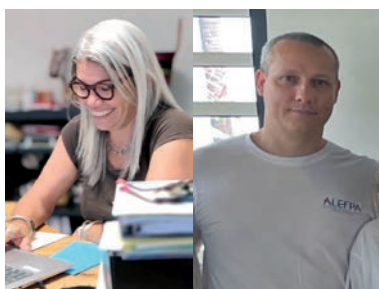
QUATRE TERRITOIRES PIONNIERS

L'ALEFPA déploie actuellement les PAS en Haute-Marne, Creuse, Haute-Saône et à La Réunion.

Une équipe mobile pour soutenir l'école inclusive à Mayotte

Depuis le 1^{er} novembre 2025, l'ALEFPA déploie à Mayotte une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS). Ce dispositif innovant est destiné à accompagner la communauté éducative dans l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Une initiative qui s'inscrit pleinement dans l'ambition du « grand service public de l'École inclusive » et qui témoigne de l'engagement de notre association en faveur d'une société plus solidaire.



Aïcha Boukir, directrice des établissements de Mayotte et Moïse Fontaine, Directeur Territorial Océan indien

À Mayotte, territoire en pleine mutation depuis sa départementalisation, les besoins en matière d'inclusion scolaire sont considérables. En 2023, près de 1400 élèves en situation de handicap étaient scolarisés dans les établissements de l'académie, soit une augmentation de 15 % en un an. La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) recense aujourd'hui 1687 enfants et adolescents bénéficiant d'une mesure d'orientation, avec une hausse constante des notifications.

Face à cette réalité, les équipes pédagogiques expriment des besoins pressants : mieux comprendre les différents handicaps, adapter les environnements d'apprentissage, gérer les situations complexes et éviter les ruptures de parcours. C'est précisément pour répondre à ces enjeux que l'EMAS intervient.

Une fonction d'appui et d'expertise

Composée d'une équipe pluridisciplinaire – coordinateur, psychologue, ergothérapeute et éducateur spécialisé – l'EMAS couvre l'ensemble du territoire mahorais, organisé en deux secteurs d'intervention. Son rôle ? Soutenir les enseignants, les AESH*, les directeurs d'établissement et l'ensemble de la communauté éducative par des interventions indirectes : « sensibilisations sur le handicap, conseils techniques pour aménager les classes, création d'outils adaptés, ou encore accompagnement dans la gestion de situations problématiques sont des actions concrètes proposées par l'EMAS », explique Moïse Fontaine, directeur territorial Océan indien. L'EMAS ne se substitue pas aux dispositifs existants, mais vient les compléter en apportant l'expertise du secteur médico-social là où elle manque. « Elle intervient en priorité auprès des élèves non accompagnés par un établissement médico-social, dans une logique de « Réponse Accompagnée Pour Tous », complète Aïcha Boukir, directrice des établissements de Mayotte.

Une coopération structurée avec l'Éducation nationale

Le succès de ce dispositif repose sur une articulation étroite avec l'Éducation nationale. Les demandes d'intervention sont centralisées par les pilotes des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL), qui constituent les interlocuteurs privilégiés de l'EMAS. « Cette organisation garantit la réactivité et la cohérence des réponses apportées, souligne Aïcha Boukir. Un comité de pilotage stratégique, réunissant l'ARS, l'Éducation nationale et l'ALEFPA, assurera le suivi du dispositif et veillera à son adaptation aux besoins du terrain ».

L'expertise de l'ALEFPA au service de l'inclusion

Forte de son expérience dans l'Océan Indien, où elle porte déjà deux EMAS à La Réunion, l'ALEFPA met son savoir-faire au service de cette nouvelle équipe.

À Mayotte, notre association accompagne depuis 2021 des publics variés au travers du dispositif SAYIDIWA (Équipe mobile dédiée au polyhandicap et établissement d'hébergement), le SAMSAH** Tutubuya et la résidence sociale Wema Dagoni.

L'EMAS de Mayotte illustre cet engagement pour une société véritablement inclusive, où chaque enfant, quelles que soient ses vulnérabilités, peut accéder à une scolarité de qualité et prendre toute sa place dans la communauté éducative.

* Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap

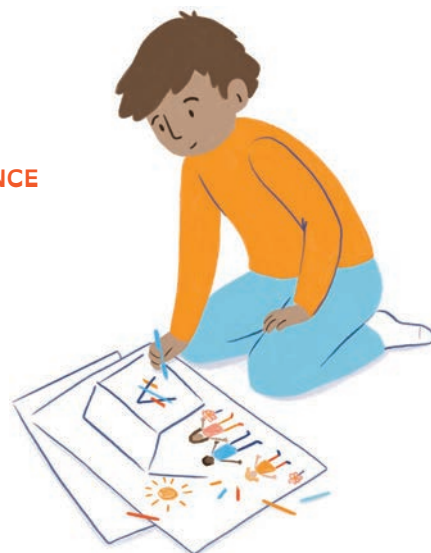
** Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés



“ POUR L’ALEFPA ET LA DIRECTION TERRITORIALE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, CE PROJET NOVATEUR OUVRE UN NOUVEAU CHAPITRE : CELUI D’UNE PROTECTION DE L’ENFANCE RÉINVENTÉE OÙ CHAQUE DÉTAIL COMPTE POUR CONSTRUIRE OU RECONSTRUIRE L’AVENIR DES TOUT-PETITS ”

Jean-Paul Garreau,
Directeur Territorial de Bourgogne Franche-Comté

Petite enfance en danger : une pouponnière à Belfort pour l’ALEFPA



À Essert, une structure d’accueil d’un nouveau genre verra le jour d’ici 2028 : une pouponnière intégrée à une MECS*. Porté par le Département du Territoire de Belfort et géré par l’ALEFPA, cet établissement marque une étape décisive dans la protection de l’enfance et l’expansion territoriale de notre association.

Trente enfants en internat, et douze autres en accueil de jour : soit 42 enfants accueillis dans ce nouveau lieu de vie de 2100 m², dans un cadre privilégié. Un projet ambitieux qui répond à un besoin du territoire : offrir aux très jeunes enfants de 0 à 6 ans confiés à l’Aide Sociale à l’Enfance (ASE), un accompagnement adapté à leurs besoins spécifiques.

LA POUPONNIÈRE DE BELFORT EN CHIFFRES

- 64,8 ETP ► 42 enfants
- de 0 à 6 ans ► 2100 m²
- 1 appartement parental pour créer, re-crée et/ou entretenir le lien parent/enfant



Projet architectural piloté par l’agence AACT +.

Pour l’ALEFPA, ce projet représente bien plus qu’une nouvelle structure. « Répondre à l’appel à projets nous permettait de créer un nouveau type d’accueil au sein de notre association et de nous implanter sur un nouveau territoire, celui de Belfort » explique Juliette Lecoecue, conseillère en développement et cheffe de projet.

Une approche innovante de l’accueil

Organisée en cinq unités de vie pour un maximum de six enfants, la structure favorise un cadre sécurisant et personnalisé. Chaque unité dispose d’espaces dédiés aux jeux, au repos, aux soins et à la toilette, pensés pour respecter le rythme de chacun.

Mais l’innovation va plus loin. Au-delà de l’internat, l’accueil de jour offrira une alternative précieuse.

« Les enfants accueillis dans ce dispositif pourront être ceux hébergés en accueil familial, mais également ceux accompagnés dans le cadre du milieu ouvert et dont le répit parental est nécessaire », souligne la cheffe de projet. Un jardin d’éveil permettra aux plus jeunes de développer leur socialisation avant trois ans, tandis qu’un appartement parental « permettra à la famille de voir l’enfant un week-end ou une nuitée, tout en restant dans l’établissement, ce qui aidera à préparer les éventuelles sorties » détaille Juliette Lecoecue.

Former les professionnels de demain

Un projet de cette envergure nécessite des moyens humains conséquents : 64,8 équivalents temps plein dont une majorité d’auxiliaires de puériculture.

« Ce projet demande de nombreux recrutements, l’ALEFPA s’est inscrite pour cela dans un partenariat stratégique avec l’IFAP** de Montbéliard pour former davantage d’auxiliaires ». L’objectif : offrir aux enfants un encadrement suffisant qui répondra à leurs besoins spécifiques.

Cette nouvelle pouponnière sera donc un équipement adapté, pensé pour offrir sécurité et bienveillance aux plus vulnérables. Comme le fait l’ALEFPA depuis plus de 60 ans.

* Maison d’Enfants à Caractère Social

** Institut de Formation d’Auxiliaire de Puériculture

Le Pôle Pédiatrique de Cerdagne : soigner les enfants en les emmenant au sommet

Niché sur les sommets des Pyrénées-Orientales, le Pôle Pédiatrique de Cerdagne (PPC) est un établissement de soins médicaux et de réadaptation. Cette structure de l'ALEFPA accueille des enfants et des adolescents de 0 à 17 ans, atteints de pathologies chroniques.



“ AU PÔLE PÉDIATRIQUE DE CERDAGNE, TOUT EST FAIT POUR QUE L'ENFANT SOIT AU CENTRE DE LA PRISE EN CHARGE, EN METTANT SA PATHOLOGIE DE CÔTÉ POUR QU'IL SE SENTE COMME LES AUTRES! ”

Jérôme Pifre, directeur du Pôle Pédiatrique de Cerdagne

141, c'est le nombre de places qu'offre le PPC. Réparties entre Osséja et Cabestany, cette structure de l'ALEFPA conjugue soins spécialisés, scolarité adaptée et cadre exceptionnel pour offrir une prise en charge globale.

Capable d'accueillir tout enfant ou adolescent présentant une pathologie chronique, l'établissement s'est cependant spécialisé dans trois types de pathologie : nutritionnelles et métaboliques (obésité, surpoids, anorexie, diabète, troubles du comportement alimentaire), respiratoires et allergiques (asthme, mucoviscidose, dysplasie bronchopulmonaire, dermatite atopique) et troubles du sommeil.

Ses atouts ?

- le climat d'altitude, reconnu pour ses bienfaits sur les pathologies respiratoires ;
- une scolarité intégrée ;
- un programme centré sur l'éducation thérapeutique du patient et l'entraînement à l'effort.

Les enfants peuvent effectuer des séjours tout au long de l'année ou pendant les vacances scolaires, selon leur projet personnalisé.

Une unité dédiée aux plus jeunes

Le PPC dispose d'une structure enfants/parents spécifiquement aménagée pour les enfants de 0/12 ans. Cette unité compte 23 chambres et accueille l'enfant, accompagné d'un parent.

L'objectif : assurer le contrôle de la maladie tout en accompagnant la famille vers une meilleure maîtrise au domicile.

Le soutien à la parentalité fait également partie intégrante du séjour. Parents et enfants participent ensemble aux séances d'éducation thérapeutique,



aux ateliers pratiques et aux activités physiques adaptées. Une crèche, une école maternelle et élémentaire permettent à chacun de poursuivre la vie en collectivité et sa scolarité.

Des séjours de répit sont également organisés pour ces pathologies complexes, à la croisée des chemins entre l'hôpital et la maison.

Une approche pluridisciplinaire pour le mieux-être des enfants

La force du PPC réside dans son équipe qui établit pour chaque enfant, un projet de soins personnalisé, adapté à son âge, à sa pathologie et à sa situation globale. Médecins, kinésithérapeutes, diététiciens, éducateurs, enseignants, mais aussi orthophonistes, psychomotriciens et psychologues se coordonnent.

Leur objectif : proposer une prise en charge prenant en compte toutes les dimensions de la santé. Une approche globale qui favorise ainsi le mieux-être des enfants malades.

DÉPASSE, accompagner les enfants aux vulnérabilités multiples

DÉPASSE :

**« DÉMARCHÉ EXPÉRIMENTALE
POUR ACCOMPAGNER, SOUTENIR
ET SOIGNER LES ENFANTS »**

**VOIE À MIEUX COMPRENDRE
ET ACCOMPAGNER LES ENFANTS
EN SITUATION DE HANDICAP ET
CONFIÉS À L'AIDE SOCIALE (ASE)**

L'enjeu de cette démarche expérimentale est clair, il s'agit de dépasser les cloisonnements entre secteurs pour innover et construire des réponses plus cohérentes, plus souples et plus protectrices. Elle s'appuie sur des initiatives de terrain déjà existantes pour identifier ce qui fonctionne comme ce qui fragilise les parcours, afin de concevoir des outils et des organisations plus adaptées aux situations de double vulnérabilité.

L'approche est inédite. Elle s'appuie sur des initiatives des secteurs social et médico-social, développées à l'ALEFPA comme ailleurs et dans différentes régions. Cette diversité de contextes et d'expériences permet de croiser les regards, d'enrichir l'analyse et de nourrir une réflexion collective à l'échelle nationale. Elle vise à contribuer à faire évoluer les politiques publiques.

Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie dont le rôle est de faciliter l'accès aux actions de prévention et d'assurer un rôle d'expertise et de recherche sur toutes les questions liées à l'accès à l'autonomie, lance chaque année un appel à projets. Celui de 2024 portait sur l'évolution de l'offre médico-sociale. Le projet DÉPASSE présenté par l'ALEFPA en a été l'un des lauréats.

FACE AUX VULNÉRABILITÉS MULTIPLES : UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE



Elsa Kowalczyk,
Directrice adjointe
Transformation
de l'Offre et Droits des
personnes accompagnées
au sein de la DASAP,
cheffe du projet DÉPASSE

“ DÉPASSE existe pour les enfants, mais ce projet existe grâce à vous. La mobilisation des équipes rencontrées en éclaire les orientations, nourrit la réflexion collective et permet d'imaginer une offre plus juste, plus cohérente et plus protectrice pour les jeunes aux vulnérabilités multiples.

On parle de « l'enfance fragilisée » comme d'une réalité monolithique. L'expérience du terrain révèle pourtant son caractère pluriel, fait de parcours marqués par le handicap, la maltraitance et par des trajectoires institutionnelles discontinues où les structures se croisent sans toujours se rencontrer.

On parle alors de « double vulnérabilité ». L'expression permet de nommer une réalité bien connue des professionnels : des enfants et des adolescents qui cumulent les difficultés extrêmes dont les parcours mettent à l'épreuve les cadres habituels de la protection de l'enfance, du médico-social ou de la santé mentale. Cela oblige à penser et à agir autrement.

La « double vulnérabilité » met en lumière les limites de nos systèmes d'accompagnement et des logiques qui se superposent sans toujours s'articuler. Lorsqu'un enfant passe d'un service à l'autre sans continuité de lien, ce n'est pas lui qui échoue, ce sont nos institutions. Et c'est précisément pour ces enfants-là que nous devons faire davantage. Les considérer comme « trop complexes » revient à les fragiliser une seconde fois, dans notre incapacité à les accompagner.

Face à ces situations, nous avons une responsabilité collective : ni renoncer, ni détourner le regard. Accompagner ces enfants suppose d'accepter d'entrer dans la complexité des parcours, et d'en tirer les enseignements nécessaires pour transformer nos pratiques. ”

INNOVER SUR LES TERRITOIRES : QUAND L'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES OUVRE DE NOUVELLES VOIES

Depuis quelques années, face aux situations d'accompagnement les plus complexes, l'ALEFPA a vu émerger sur plusieurs territoires une dynamique de la part des professionnels, initiant des formes et des organisations inédites.

Ces expériences témoignent de la capacité des professionnels à ajuster leurs pratiques et à inventer des réponses lorsque les cadres existants atteignent leurs limites. Ce qui s'y joue relève d'un travail de dentelle dont les ressorts sont multiples : il faut tout à la fois renforcer le lien avec la famille, articuler protection, éducatif et soin, et sécuriser les parcours, construire des solutions au plus près des besoins des enfants. Ce travail est exigeant, parfois éprouvant, très souvent invisible et pourtant essentiel. L'objectif est toujours de ne laisser aucun enfant sans réponse et d'offrir à chacun des conditions permettant de se projeter et de grandir.

PHASE 1

► ANALYSER L'EXISTANT POUR NOURRIR L'EXPÉRIMENTATION

Nous arrivons aujourd'hui au terme de la première phase du projet, consacrée à l'étude approfondie de l'existant. Celle-ci a concerné 10 dispositifs de l'ALEFPA situés dans 8 départements ruraux, urbains et insulaires. Ce travail d'analyse a été enrichi de 23 situations hors association en France et 2 établissements belges, dont 9 étudiées de manière approfondie. À cela se sont ajoutées 10 auditions d'experts, d'instances nationales et de personnalités qualifiées. Menée avec les 2 chercheuses associées au projet, cette phase s'est inscrite dans une démarche méthodologiquement rigoureuse, garantissant la solidité et la transférabilité des enseignements produits. Elle donnera lieu à un rapport qui sera rendu public début 2026.

PHASE 2

► EXPÉRIMENTER !

La deuxième phase du projet s'ouvre désormais sur trois terrains pilotes de l'ALEFPA le DHP (Dispositif d'Hébergement Permanent) en Vendée, le SIMS (Service d'Intervention Mobile et de Soutien) dans la Marne, la MECS spécialisée L'Orée des Champs dans l'Yonne. Ils ont été choisis pour la diversité de leurs contextes et de leurs configurations. Sur ces sites, des outils et des formes d'organisation et de coopération seront expérimentés afin de mieux répondre aux besoins des jeunes à double vulnérabilité et d'identifier les conditions d'une mise en œuvre durable.

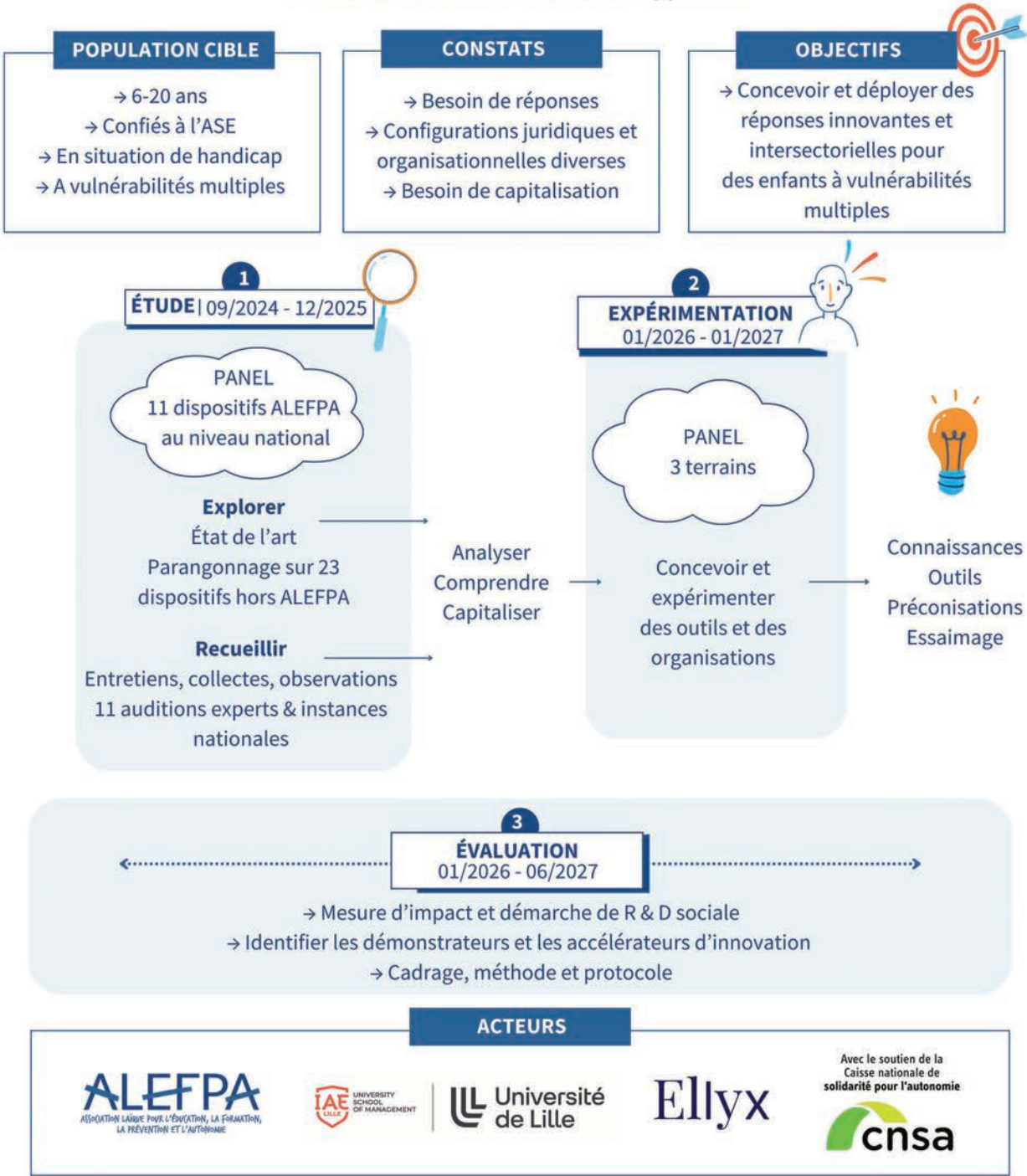


DÉPASSE propose une approche inédite pour mieux comprendre et accompagner les enfants placés à l'ASE et en situation de handicap, dont les parcours appellent des réponses plus coordonnées, plus souples et mieux adaptées.

SEPTEMBRE 2024 - SEPTEMBRE 2027

DÉPASSE | Démarche Expérimentale Pour Accompagner, Soutenir et Soigner les Enfants

Démarche de Recherche et Développement





Au DHP de La Roche-sur-Yon, les enfants accueillis bénéficient d'activités diversifiées : jeux de société, horticulture.

ET... MERCI !

La valeur scientifique de ce projet repose également sur l'engagement de deux chercheuses de l'IAE de l'Université de Lille.

Merci donc à Christel Beaucourt et Laëtitia Roux qui composent également l'équipe projet. Les regards croisés et l'expertise constituent un appui essentiel au travail mené.

À cette équipe s'ajoutent Aurélie Beaugency et Defne Guvenc, consultantes au sein du collectif Ellyx.

Merci également aux 10 structures de l'ALEFPA qui ont participé à la phase 1 : DIAP (Creuse), DHP (Vendée), MECS L'Orée des champs (Yonne), STAR (Nord), SESSAD ASE (Nord, La Réunion), SIMS (Marne), Regain.

La qualité au cœur de notre engagement



Quand évaluations et certifications valorisent l'engagement sociétal

Les évaluations et certifications des établissements et services s'appuient sur des référentiels, notamment ceux publiés par la Haute Autorité de Santé (HAS), qui intègrent des valeurs proches de la RSE, telles que le respect des droits, la participation et l'expression des personnes accompagnées.



Ces référentiels fixent des exigences en matière de bientraitance, d'éthique, d'inclusion sociale et de prise en compte des choix individuels. Les évaluations dépassent ainsi largement la simple vérification réglementaire : elles examinent également comment les structures encouragent réellement l'autonomie des personnes.

« La démarche qualité et la gestion des risques incarnent ce principe au quotidien, explique Céline Cornavin, responsable du pôle Amélioration continue. Elles permettent aux équipes d'identifier les réussites, les axes d'amélioration, et les situations sensibles, qu'il s'agisse de risques de maltraitance, d'isolement ou d'insuffisance d'information. »

En agissant sur ces points, les établissements et services renforcent la sécurité, assurent une meilleure communication et permettent à chacun de s'impli-

quer dans les décisions qui le concernent, favorisant ainsi l'autonomie. Résultat ? Une confiance renforcée, une meilleure compréhension pour les proches et une meilleure prise en compte des attentes de toutes les parties concernées.

« Cette approche permet par ailleurs de respecter les obligations réglementaires liées à la RSE dans le secteur social et médico-social, poursuit Céline Cornavin. Elle illustre aussi concrètement l'engagement de notre association envers les personnes accompagnées, leurs familles, les professionnels, les financeurs et les partenaires. »

En liant étroitement les évaluations qualité, la gestion des risques et la RSE, nos structures affichent un projet résolument centré sur l'humain et son rôle dans la société.



À l'EANM Marie Talet, les résidents participent activement à la vie en communauté.

“ S’engager dans une démarche qualité tout en maîtrisant les risques, c’est garantir un accompagnement plus sûr, transparent et respectueux des choix de chacun. Pour les personnes accompagnées et leurs proches, cela signifie davantage d’écoute, d’information et d’implication dans les décisions. Pour les équipes, c’est un cadre commun facilitant l’action et le progrès. En maintenant collectivement et durablement cette dynamique, nos structures renforcent leur responsabilité sociétale et participent pleinement à bâtir une société plus inclusive, respectueuse des droits et de l’autonomie des personnes. ”

Quand les pratiques dépassent les référentiels!

Plusieurs structures de l’ALEFPA dépassent les attendus fixés par les référentiels de la Haute Autorité de Santé (HAS). Voici trois exemples qui illustrent leur engagement à travers des pratiques et démarches innovantes :

Co-construction et approche inclusive

Certains établissements placent l’inclusion et l’auto-détermination au cœur de leur projet. Dans la continuité du critère de la HAS qui demande de mettre en œuvre une approche inclusive des accompagnements, ils en font le moteur de l’évolution de leurs accompagnements et de leurs pratiques.

À l’EANM* Marie Talet, en Gironde, un poste dédié a été créé pour coordonner les projets inclusifs et promouvoir l’autodétermination.

L’objectif : ouvrir l’établissement sur l’extérieur, voire soutenir directement les initiatives des personnes accompagnées, à partir de leurs envies, de leurs choix et de leurs ressources. Cette fonction fédère les équipes, sécurise les démarches et garantit la cohérence avec les droits et attentes exprimés.

Dans le même esprit, d’autres structures, comme l’IME** Le Reray, dans l’Allier, structurent leurs accompagnements autour d’enjeux forts : inclusion scolaire, préqualification professionnelle, accès à des soins adaptés. L’installation d’appartements en centre-ville ou la scolarisation en milieu ordinaire traduisent une volonté affirmée de vivre « parmi les autres ». Ces ancrages locaux renforcent les liens sociaux, la participation citoyenne et l’autonomie au quotidien.

Expression et participation : au cœur de l’accompagnement

Dans plusieurs de nos établissements, l’expression et la participation des personnes accompagnées ne sont pas de simples principes : elles constituent le fil conducteur de l’action quotidienne.

Au CHRS*** Rosannie Soleil, en Martinique, cette dynamique s’incarne pleinement dans le critère de la démarche qualité relatif à la préservation et au développement des relations sociales et affectives. L’établissement place la participation sociale,

la reconstruction et le renforcement des liens affectifs au centre de son projet d’accompagnement.

Accueillir, protéger et accompagner des femmes victimes de violences, ainsi que leurs enfants, représentent le cœur de sa mission. L’écoute, la sécurisation et le soutien psychologique s’articulent avec une ouverture progressive vers les dispositifs de droit commun, favorisant l’autonomie et l’insertion sociale.



À l’IME Le Reray, les personnes accompagnées bénéficient de formations professionnelles qui les aident à trouver leur place dans la société.

La préservation des relations familiales et affectives occupe une place essentielle dans ce processus : agir sur ces liens, c’est permettre aux personnes de se reconstruire émotionnellement et d’envisager une vie plus apaisée et durable.

Par cette approche, le CHRS Rosannie Soleil illustre pleinement combien la participation active des personnes accompagnées constitue le levier d’une reconstruction intime et sociale. Favoriser l’expression, c’est donner une voix, restaurer la confiance et redonner à chacune la capacité d’agir sur sa propre trajectoire de vie.

* Établissement d’Accueil Non-Médicalisé

** Institut Médico-Éducatif

*** Centre d’Hébergement et de Réinsertion Sociale



Conseillère en Insertion Socio-Professionnelle: rencontre avec une professionnelle qui a trouvé sa voie.

Samia Bruneau, CIP au CEF de Dreux

Depuis juillet 2024, Samia Bruneau occupe le poste de Conseillère en Insertion Socio-Professionnelle (CISP) au Centre Éducatif Fermé (CEF) de Dreux. Un métier exigeant qui nécessite à la fois réactivité, créativité et solide capacité à tisser des partenariats.

Après plus de treize ans dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, Samia Bruneau s'est réorientée vers le métier de chargée d'insertion. Son passage en missions locales, Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) et à France Travail lui a permis d'affiner son projet : *« Découvrir différents publics m'a permis d'affiner mon regard sur celui que je souhaitais accompagner, à savoir le public jeune ». C'est à l'AEMO qu'elle découvre son attrait pour la Justice. Le CEF devient alors une évidence pour elle : « Allier jeunesse et contexte judiciaire était l'idéal pour moi », poursuit-elle.*

Accompagner en CEF, un parcours en plusieurs phases

Au CEF, le travail commence dès l'accueil par un diagnostic complet. *« Le premier entretien est une vraie rencontre. Il me sert à connaître le jeune, sa vie, son histoire »,* explique-t-elle. Cela permet d'appréhender l'ensemble des problématiques – parcours scolaire souvent haché, voire décroché, situation familiale, obligations pénales – et d'identifier rapidement des leviers d'action.

Ce poste en CEF, lui permet de s'intéresser à d'autres pans que celui de la formation ou de l'emploi : *« La nuance réside dans les freins périphériques à lever, pour amener une stabilité dans la situation de l'adolescent avant de l'accompagner sur le plan professionnel ou scolaire. »* Samia Bruneau travaille ainsi en étroite collaboration avec le professeur de l'Éducation nationale détaché au centre pour mutualiser leurs expertises et construire des parcours cohérents.

Pour certains jeunes en décrochage total, l'objectif n'est pas toujours de déboucher sur une formation concrète : *« Réintroduire la notion de sens dans leur projection d'avenir, c'est déjà beaucoup pour certains ».*

Partenariat et réactivité, le combo gagnant pour un accompagnement réussi

Pour aider au mieux ce jeune public vers l'insertion, Samia Bruneau développe diverses compétences et qualités. Sa force réside dans le développement d'un réseau partenarial dense : centres de formation, entreprises, structures d'insertion, ESAT, auto-école... *« Le développement partenarial est primordial. Il faut*

convaincre, rassurer et pérenniser les liens », insiste-t-elle. Son expérience à France Travail lui a permis d'arriver avec un carnet d'adresses déjà bien fourni !

Le principal défi reste la temporalité : les placements en CEF durent six mois, renouvelables une fois. *« Il faut que les entreprises et les partenaires soient au fait de notre fonctionnement et qu'ils entendent ce besoin de réactivité »,* explique-t-elle. Transparence et confiance permettent aujourd'hui à certains partenaires d'accueillir rapidement des jeunes en immersion.

Dédiaboliser et accompagner

La peur liée à l'image du CEF constitue un frein : *« Dès qu'ils entendent "Centre Éducatif Fermé" les employeurs potentiels collent l'étiquette délinquance, donc problèmes ».* Il faut trouver les mots justes dès le premier contact, rassurer, être transparent sur les contraintes : téléphone et sorties interdites, encadrement strict. Le tout en préservant la dignité des jeunes.

Au-delà des stages et des formations, Samia Bruneau mise également sur des activités variées : sport, théâtre, fabrication d'abris à l'éco-refuge...

Des activités qui révèlent des talents insoupçonnés : *« Elles aident les jeunes à identifier des compétences, des appétences utiles pour leur insertion. »* Tout comme les actions bénévoles auxquelles ils participent volontiers, notamment auprès du Secours populaire.

L'autodétermination comme boussole

Pour Samia, le levier le plus efficace reste *« d'arriver à trouver ce qui fait naître en eux une dynamique, un objectif, une envie ».* Elle insiste sur l'importance de l'autodétermination : *« Il faut vraiment qu'ils arrivent à conserver la place d'acteur principal de leur parcours et à nourrir ce rôle au fur et à mesure ».*

Cette exigence se traduit jusque dans sa posture : *« Je suis la seule qui les vouvoie. Le fait de leur donner la place d'une personne qui a le droit d'être vouvoyée, les aide à retrouver l'estime de soi dont ils manquent souvent. »*

Dix-huit mois après l'ouverture du CEF de Dreux, Samia Bruneau poursuit ainsi son engagement auprès de jeunes en rupture, en construisant des passerelles vers un avenir possible.

VICTOR, JEUNE HOMME PLACÉ AU CEF DE DREUX SUR DÉCISION DE JUSTICE, A ÉTÉ AIDÉ PAR SAMIA BRUNEAU, CONSEILLÈRE EN INSERTION PROFESSIONNELLE.

Il a accepté de répondre à quelques questions pour nous expliquer comment cet accompagnement s'est déroulé et en quoi il lui a été bénéfique.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours et de ce qui vous a amené à bénéficier de l'accompagnement de la Conseillère en Insertion Professionnelle ?

Je suis actuellement placé au CEF de Dreux. Avant ça, j'étais scolarisé dans un lycée, mais dans une filière qui ne me convenait pas. Dans le cadre de mon placement, on m'a proposé de rencontrer la CIP, Samia. Ça m'a permis de réfléchir à mon parcours et de travailler avec elle sur mon projet pour la suite.

Justement, concernant l'accompagnement, comment s'est-il réalisé ?

Je l'ai rencontrée une première fois et je lui ai parlé de mon parcours. On a fait connaissance. Ensuite, plusieurs rendez-vous ont été mis en place. Ensemble, on a fait un programme de travail qu'on a défini petit à petit selon ce que je voulais faire.

Concrètement, qu'est-ce que l'accompagnement par la CIP vous a apporté ? Qu'avez-vous le plus apprécié ? Qu'est-ce qui vous a le plus aidé ?

Cet accompagnement m'a aidé à mieux me connaître, à comprendre ce que j'aime vraiment et ce qui me correspond. J'ai aussi découvert des formations que je ne connaissais pas, avec un rythme et des matières plus adaptées pour moi. Ce qui m'a le plus aidé, c'est sa connaissance des formations et des personnes à contacter. Elle m'a orienté vers les bonnes personnes, ce qui m'a rassuré. Elle a aussi aidé à ce que ma famille participe au projet avec nous.

Grâce à cet accompagnement, j'ai pu trouver une formation à l'AFPA dans le domaine de la plomberie. J'ai fait un stage dans une entreprise qui pourrait devenir mon employeur pour un apprentissage à l'AFPA.



Victor visite les plateaux techniques du centre AFPA de Chartres, et découvre la formation « Installateur thermique et sanitaire », formation qu'il a depuis débuté en alternance.

En plus, la formation est proche de chez mes parents, donc même si je ne suis plus placé, le projet pourra continuer.

Avez-vous rencontré des difficultés ? Comment les avez-vous surmontées ?

Oui, il y a eu des difficultés. Le fait d'être en CEF fait souvent peur aux entreprises. Les déplacements sont aussi compliqués quand on est placé. Pour dépasser ça, la CIP a été claire avec l'entreprise et répondait aux questions du patron. Elle était souvent en contact avec lui. De mon côté, j'ai montré que j'étais motivé et que je voulais vraiment m'en sortir. Pour les déplacements, une organisation a été mise en place avec l'agent d'entretien le matin et le soir. Les éducateurs venaient me chercher pour les temps de formation, et parfois je m'y rendais en bus.

En trois mots, que reprenez-vous de l'accompagnement de votre CIP ?

Soutien, orientation et confiance.



Le 13 novembre 2025 s'est déroulée la Journée de l'insertion, organisée par le CEF de Dreux et la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Victor y a témoigné de son parcours et du soutien de la CIP qui l'accompagne.

L'accompagnement par une CIP a donc permis à Victor de trouver sa voie et d'envisager l'avenir plus sereinement. Ce qui est d'autant plus vrai que sur décision de justice, il a quitté le CEF de Dreux pour retourner vivre dans sa famille, en continuant sa formation en alternance. Une double victoire pour Victor et pour Samia !



Menacer les associations, c'est fragiliser notre démocratie

Cette tribune s'inscrit dans le prolongement direct de celle publiée dans le précédent numéro de La Revue. Il ne s'agit pas ici d'en répéter l'alerte mais d'explorer les mécanismes profonds qui transforment silencieusement le monde associatif.

Olivier Baron, Directeur Général de l'ALEFPA

Certains bouleversements ne font pas de bruit. Ni choc, ni rupture, juste un glissement lent, continu, presque imperceptible. Le changement s'installe à pas feutrés, porté par des raisonnements techniques, des mots rassurants, par une succession de choix présentés comme raisonnables.

Ce qui se joue aujourd'hui dans le monde associatif relève de cette mécanique silencieuse. Ce n'est pas une attaque frontale. C'est un déplacement progressif. Un **remembrement**.

Ce remembrement présenté comme nécessaire, moderne, efficace, ne détruit pas, il regroupe. Il ne supprime pas, il rationalise. Et ce faisant, il transforme en profondeur la nature même de ce qu'il organise.

Les subventions de fonctionnement y deviennent des appels à projets successifs, les projets associatifs des plans de performance, et les conseils d'administration voient arriver des tableaux de bord là où l'on parlait hier encore de sens, d'engagement et de territoires. On s'aperçoit tout à coup que c'est le paysage qui a changé.

En effet, nos associations ne sont plus invitées seulement à agir : elles sont sommées de **s'organiser, de se rationaliser. Elles sont comparées, regroupées, pilotées sur le modèle des entreprises**. Leur liberté d'initiative, leur ancrage territorial, leur capacité d'expérimentation – tout ce qui faisait leur souffle démocratique – tend à être requalifié en variables d'ajustement. Les mutualisations deviennent des injonctions. Les fusions, des horizons présentés comme inéluctables. Et les plateformes territoriales de services coordonnées dessinent déjà une nouvelle cartographie, pensée davantage en termes de flux, de tailles critiques et d'efficacité que de projets humains.

Ce mouvement n'est ni neutre ni purement technique. Il est profondément politique. Et, au fond, il pose une question simple et redoutable : **veut-on encore des associations comme lieux de démocratie vivante, ou seulement comme opérateurs chargés d'exécuter des politiques décidées ailleurs ?**

Dans un colloque que l'ALEFPA avait organisé en 2019, se posait déjà la question du choix sociétal « entre le tout État et la marchandisation du fait associatif ». Ce sujet, six ans plus tard, reste central.

Le remembrement agricole promettait des terres plus vastes et plus productives. Le paysage en est devenu plus lisible, mais aussi plus pauvre. Ce qui se produit aujourd'hui dans le champ associatif lui ressemble étrangement.

La démocratie ne se joue pas uniquement dans les institutions visibles. Elle se construit chaque jour dans des lieux discrets, éloignés des tribunes et des projecteurs. Elle prend corps dans les associations, où l'on agit souvent sans reconnaissance, où l'on apprend à décider ensemble, à débattre, à s'organiser sans hiérarchie imposée. C'est là que s'exerce, au quotidien, la démocratie la plus concrète, la plus fragile, la plus vivante.

Nos associations sont devenues, bien souvent, **des invisibles qui prennent soin d'autres invisibles**. Elles accueillent celles et ceux que la société ne regarde plus, accompagnent celles et ceux que l'on n'entend pas, protègent celles et ceux que l'on ne sait plus nommer.

Nos associations sont toujours là, mais dans un monde aujourd'hui soumis à une transformation radicale où leurs contours se redessinent. La part d'initiative, d'expérimentation, de liberté locale se trouve agrégée dans un ensemble plus vaste, plus homogène, plus facilement pilotable.

Ce n'est pas seulement une évolution des outils. C'est bien une transformation du paysage,

Les haies tombent aussi, ces espaces intermédiaires où l'on pouvait expérimenter sans être immédiatement évalué. À leur place s'étendent de grandes surfaces organisationnelles, plus lisibles, plus standardisées, mais aussi plus uniformes.

Cette transformation s'opère par un glissement idéologique continu, celui de l'alignement progressif de l'intérêt général sur les logiques du marché. Réduction du rôle de l'État, mise en concurrence systématique, pilotage par la performance mesurable, confusion croissante entre valeur humaine et rentabilité économique. Peu à peu, le langage change, les critères changent, les finalités se déplacent. Ce qui ne se chiffre pas devient suspect. Ce qui ne se compare pas devient illisible. Ce qui ne se rentabilise pas devient fragile.



NOUVELLE-AQUITAINE, 10 septembre : 10 ans de l'EANM Marie Talet, une journée festive et conviviale rassemblant personnes accompagnées, équipes éducatives, familles et partenaires.



OCTOBRE ROSE : les ALEFPIENS et ALEFPIENNES se sont mobilisés pour la lutte contre le cancer du sein. Comme ici à La Roche-sur-Yon où les professionnelles du DHP ont participé à la course Joséphine.



Océan Indien, 10 octobre : basket-ball challenge, organisé dans le cadre des festivités des 50 ans de l'ALEFPA à La Réunion.



HAUTS-DE-FRANCE, 7 novembre : journée régionale sur le thème *Accueillir sans exclure : l'animal comme levier de lutte contre le non-recours et pour l'auto-détermination*, organisée notamment par le CHRS Albert Jacquard.



VENDÉE, 19 novembre : inauguration du DAILY « Dispositif d'Auto-Régulation à l'Inclusion au Lycée » à La Roche-sur-Yon, en présence notamment de Jean-Christophe Cavan, directeur territorial Vendée, Elisabeth Farina-Berlioz, directrice académique, et Antoine Guérin, proviseur du lycée Edouard Branly.



HAUTS-DE-SEINE, 20 novembre : Journée internationale des droits de l'enfant (Unicef) au SAJE, où les jeunes accompagnés ont réalisé un travail collectif autour d'une question essentielle, *Les droits des enfants, c'est quoi ?*

La vie dans les territoires



HAUTE-MARNE, 26 au 28 novembre : participation du DITEP aux 29^e Journées d'étude, de recherche et de formation de l'AIRe, à Saint-Etienne, sur le thème *Un AIRe de famille, ou comment vivre et penser la rencontre avec les familles des jeunes accompagnés.*



PACA, 27 novembre : pose de la première pierre de la résidence autonomie « Le moulin neuf » à Manosque. Jacques Goday, administrateur délégué, saluait la première implantation de l'ALEFPA dans les Alpes-de-Haute-Provence.



GRAND-EST, 28 novembre : conférence-débat *Notre lien au sol*, organisée par l'EPSM de la Marne en partenariat avec l'ALEFPA, de Marc-André Selosse, professeur au Muséum national d'Histoire Naturelle et à l'Institut Universitaire de France.



CARAÏBE, 20 novembre : l'IME Denis Forestier (Guadeloupe) a obtenu la 3^e place du tournoi « Swé Basket », réunissant 8 équipes mixtes et composées de joueurs en situation de handicap et de joueurs valides. Une médaille leur a été remise par Moïra André, Miss Guadeloupe 2024.



BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, 15 décembre : boîtes de Noël et goûter solidaire, une action pleine de sens à la Maison Blanche des Cadets.



OCCITANIE, 18 décembre : opération *Chaleur du cœur* à la MECS du Roussillon, dont les jeunes ont participé à une belle initiative de solidarité en cette période hivernale.



FÊTES DE FIN D'ANNÉE : des actions et des événements un peu partout pour nos publics et nos équipes. Comme ici à l'EH PAD Bernard Devulder (Pas-de-Calais).

Le SAJE des Hauts-de-Seine : une réponse éducative ancrée dans les droits et le quotidien des enfants de 8 à 18 ans

Au sein du dispositif des Hauts-de-Seine, le Service d'Accueil de Jour Éducatif (SAJE) illustre pleinement la diversité des réponses portées par l'association en matière de protection de l'enfance, de soutien à la parentalité, de prévention et d'inclusion. Aux côtés de Camille Carretero, administratrice déléguée de ce territoire, la découverte du service met en évidence un travail engagé et finement ajusté aux réalités familiales.



L'espace du SAJE témoigne d'un travail approfondi autour de la question des droits de l'enfant. Dans la salle d'attente, des affiches conçues par les jeunes eux-mêmes et une sélection de bandes dessinées éducatives offrent un support accessible pour éveiller la réflexion, renforcer la connaissance de ces droits et soutenir l'expression des enfants. Ces outils traduisent un engagement fort à favoriser leur participation, leur compréhension du monde et leur pouvoir d'agir.

Le dispositif se compose de deux pôles complémentaires : un **pôle hébergement**, regroupant le foyer Jean Zay et le service de semi-autonomie dans des bâtiments spacieux et modernes, et un **pôle milieu ouvert**, qui accompagne 51 enfants et leurs familles à travers le SAED* et le SAJE.

“ **DANS LES HAUTS-DE-SEINE, CE SERVICE CONJUGUE PROTECTION, PRÉVENTION ET INCLUSION, ET CONTRIBUE, CHAQUE JOUR, À SOUTENIR LES ENFANTS ET LEURS PARENTS DANS DES PARCOURS PLUS STABLES, PLUS COMPRÉHENSIBLES ET PLUS ÉMANCIPATEURS.** ”
Camille Carretero

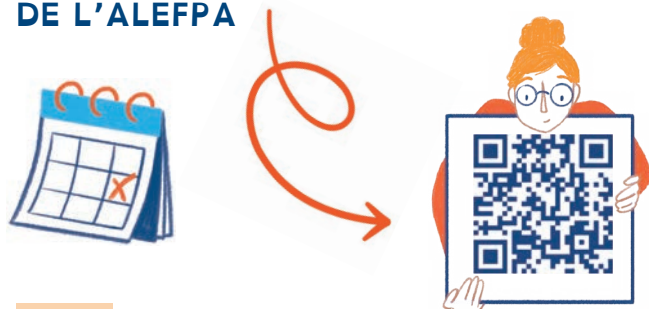
Le **SAED** suit 41 enfants de la naissance à la majorité dans un cadre administratif contractualisé avec le Département. Le **SAJE**, quant à lui, déploie une approche éducative fondée sur la présence, l'observation et la relation, au plus près des environnements de vie des enfants : à domicile, à l'école, dans les lieux de soins, de loisirs ou de culture.

Les interventions peuvent être individuelles, en collectif de pairs ou en famille, avec un accompagnement constamment réajusté. Chaque référent se rend là où la rencontre peut émerger et où une relation de confiance peut se construire, qu'il s'agisse d'un moment clé dans le quotidien familial ou d'une situation nécessitant une approche plus approfondie. Les jeunes sont également accueillis pour des activités, des sorties sur l'extérieur...

« Ce travail de prévention auprès de jeunes dont les difficultés ont été identifiées par le Département, l'Éducation nationale, ou d'autres partenaires de proximité est essentiel, nécessaire. Il permet d'éviter un placement de l'enfant, tout en lui faisant bénéficier d'un accompagnement de proximité. L'identification des carences éducatives, des risques dans l'environnement de l'enfant, des freins, des handicaps, permet aux équipes un accompagnement transparent et mobilisateur. Les résultats sont là : reprise de la scolarité pour les enfants décrocheurs par exemple, accompagnement et réassurance parentale » conclut Marie-Anne Robert, directrice.

* Service d'Aide Éducative à Domicile

RETROUVEZ TOUS LES RENDEZ-VOUS DE L'ALEFPA



8 mars

Journée internationale des droits des femmes

11 - 14 mars

Salon des séniors, Paris - Porte de Versailles

23 - 28 mars

Semaine de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à l'école, par l'Esper et l'OCCE

16 mai

Journée mondiale pour le vivre-ensemble

4 juin

Assemblée Générale de l'ALEFPA

27 - 28 juin

Fattah raid solidaire en Vendée

29 juin - 3 juillet

ALEFPIADES 2026 à Aubigny et Moulins (Allier)

AGIR AVEC NOUS !



L'ALEFPA a participé en septembre **120^e Congrès des notaires de France** : une opportunité unique d'initier un dialogue autour des valeurs de solidarité auprès des publics prescripteurs de legs, assurances vie et donations. En effet, notre association reconnue d'utilité publique a besoin de soutiens pour des projets concrets, innovants et solidaires !

Durant 3 jours, les équipes et les jeunes de l'association ont ainsi promu l'inclusion des personnes en situation de handicap et fait entendre la voix de l'utilité sociale.

Contact : Maud Piontek,
Directrice du mécénat
donations@alefpa.fr

**RETROUVEZ
TOUTES
LES INFOS
POUR SOUTENIR
DURABLEMENT
NOTRE ACTION**



**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'ALEFPA, OLIVIER
BARON, CHEVALIER DE
LA LÉGION D'HONNEUR !**



Directeur de publication : Daniel Dubois
Rédactrice en chef : Catherine de Broucker

Merci à l'équipe de la Direction de la communication ainsi qu'à toutes les contributrices et tous les contributeurs.

Conception graphique : Orane Preux - d'après maquette Agence La Belle Verte /

Illustrations : Chloé Beaucé / Dessins de presse : Tesson /

Impression : Illico by l'Artésienne / Mise sous pli et diffusion

Métropole : ESAT Les Arsses / Crédits photo spécifiques :

© ALEFPA - Laurent Ghesquière - Benjamin Ziegler - Stéphane Maurer -

Page 12 : Cabinet d'architecture AACT+ - Page 14 : CNSA

ALEFPA – Siège social - Centre Vauban, Bâtiment Lille,
199-201 rue Colbert, CS 60030 - 59043 Lille
Contact : 03 28 38 09 40 - contact@alefpa.fr

Ce numéro a été tiré à 2500 exemplaires - Janvier 2026 -
ISSN 3037-7684

Croire en chacun,
construire l'avenir !

ALEFPA



Lesson



ALEFPA